

#### Barde, selle et armure de cavalier mamelouk

Cet ensemble est un travail turc pour l'Égypte mamelouke des années 1550. Les armures orientales se distinguent par leur relative légèreté et surtout par une souplesse très supérieure à celle des armures de l'Occident médiéval. Ce sont les tactiques orientales fondées sur la rapidité et l'effet de surprise qui expliquent ces caractéristiques.

#### L'objet en lui-même...

L'équipement défensif de l'armée ottomane repose, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, sur l'emploi de l'armure complète en cotte de mailles (appelée « jazeran ») renforcée par des plaques métalliques sur le torse ; ces protections permettant d'allier légèreté et souplesse étaient connues dès l'Antiquité. À cette armure, on ajoutait des protections indépendantes pour les jambes et les bras. Ainsi, le mannequin porte une paire de cuissards renforcée par des genouillères en métal plein, une paire de brassards et une paire de jambières ; toutes ces protections sont renforcées par des lamelles métalliques articulées insérées dans la cotte de mailles. La défense de tête présentée est la protection ottomane classique depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Elle présente un timbre en forme de bulbe orné de cannelures et est destinée à être portée au-dessus du turban d'où son appellation traditionnelle de « casque-turban ». La protection du visage est assurée par une large visière horizontale que traverse un nasal mobile et par un camail en mailles de fer accroché au casque ; des protections latérales en forme d'« oreillettes » viennent compléter cette défense de tête. La barde de cheval est faite de plaques de métal rectangulaires liées entre elles par des mailles annulaires. Elle est plus légère et plus longue que les bardes occidentales.

Les chevaux, moins chargés, étaient adaptés à une tactique de harcèlement rapide, là où les lourds et puissants chevaux occidentaux se prêtaient davantage à des charges destructives. Les étriers, élargis aux formes d'une double pelle, facilitaient le combat debout. Le cavalier se dressait sur sa monture et faisait tourner son sabre au-dessus de la tête, ne révélant qu'au dernier moment la direction de son coup. Le chevalier occidental combattait assis et misait moins sur la rapidité et la surprise que sur la puissance du coup.



1 Barde, selle et armure de cavalier mamelouk. Inv. G 717-G 555 © Musée de l'Armée RMN-GP 10-517401

## L'objet nous raconte...

Le mot mamelouk est la forme passive du verbe arabe « malaka » qui indique la notion de possession ; il signifie « possédé » et donc « esclave ». Tels sont à l'origine les mamelouks, des esclaves non musulmans achetés par des chefs de guerre ottomans en pays slaves alors sous domination turque car ces peuples nomades avaient la réputation d'être d'excellents guerriers à cheval. Renversant le sultan d'Égypte, ils régnèrent sur ce pays de 1250 à 1517.

Depuis 1536, et sous l'impulsion de François I<sup>er</sup>, La Sublime Porte (le gouvernement de l'Empire ottoman) fait partie des alliances de revers de la France contre les Habsbourg. Cependant, l'alliance ottomane est complexe à mettre en œuvre car elle s'oppose partiellement aux intérêts économiques de la France, les pirates barbaresques répandant la terreur sur les côtes, et pose également des problèmes religieux, la collusion avec l'Infidèle faisant de la « fille aînée de l'Église » un mauvais sujet de la Chrétienté.

